



**Procès-verbal de la 38^e Assemblée d'ICI St-Robert tenue
le jeudi 13 décembre 2018 à 19 h au Pavillon Alphonse Francoeur
358 Avenue Sirois à Rimouski**

L'assemblée citoyenne est une expérience de démocratie directe. Chacune et chacun peut librement s'exprimer sur ses aspirations et préoccupations pour le quartier. Indépendante des institutions existantes, l'assemblée encourage les débats et les discussions dans un esprit de respect et d'ouverture. Son fonctionnement s'appuie davantage sur la recherche d'un consensus que sur des décisions prises par votes. La prise de parole est encouragée en privilégiant la personne qui ne s'est pas encore prononcée dans le débat. Quand un thème est présenté dans la première heure, toute discussion relevant de l'assemblée ne pourra être entendue avant l'ouverture officielle de l'assemblée. Le respect de ces règles de base est une première étape vers notre but général : **Favoriser l'engagement des citoyennes et citoyens dans l'amélioration de la vie de leur quartier.**

1. Accueil et présentation de l'assemblée
2. Nomination de trois personnes à l'animation, à la prise de notes et à la gestion du temps
3. Thème de la soirée : La sécurité au parc Lepage. Animé par notre conseiller Jocelyn Pelletier
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du PV du 8 novembre 2018
6. Suivis au PV -Déclaration d'urgence climatique<DUC>
7. Centrale de location vs ICI St-Robert : la Corporation des loisirs en mode solutions!
8. Rapport des comités actifs
9. Prise de décision concernant le moment des prochaines assemblées
10. Activité : Vœux du Nouvel An
11. Le Café du quartier de Noël
12. Divers :
13. Thème et date de la prochaine assemblée
14. Clôture de l'assemblée

1. Accueil et présentation de l'assemblée

Présences : Une quarantaine de personnes se sont présentées à l'assemblée. Il y avait également la présence de journalistes de Radio-Canada, du journal l'Avantage et de TVA.

James procède à l'accueil et nous présente les invités. Julie Gagné de la SQ; Luc Jobin d'En Tout Cas; Jocelyn Pelletier, conseiller municipal St-Robert; Yann Normand, directeurs des Écoles Paul-Hubert, Langevin et St-Jean et Grégory Thorez, conseiller municipal Ste-Odile.

2. Nomination de trois personnes

Animation : Raphaël Arsenault. Prise de notes : Claire Dubé.
Gestion du temps : Ginette Levesque

3. Thème de la soirée : La sécurité au parc Lepage

Jocelyn Pelletier anime cette partie. Il nous dresse un portrait de ce se passe au parc Lepage a l'heure du dîner. Plusieurs jeunes, environ 200, des écoles secondaires environnantes se donnent rendez-vous sur l'heure du dîner au parc via les réseaux sociaux. L'objectif de ces rencontres de provoquer des duels entre jeunes. On veut faire un spectacle.

À tour de rôle, chacun des invités donne son point de vue ainsi que les interventions qui ont été faites. Par la suite, on demande aux personnes présentes à l'assemblée de donner leur point de vue. Le but de cet exercice est de sensibiliser les citoyennes et citoyens du quartier et d'identifier des solutions.

Plusieurs solutions sont proposées par les citoyennes et citoyens présents. On conclut la discussion, en précisant que le parc doit être habité et que le plan d'aménagement proposé par Francis Lagacé en juin 2018 proposait des solutions en ce sens. À quand, l'actualisation de ce plan!

Un comité a été mis en place pour étudier les propositions et faire un plan d'intervention. Ce comité est formé de représentantEs de

la Ville, de la Commission scolaire, du CISSS, de la SQ, et de l'organisme En tout cas.

À la clôture de ce point, les journalistes de Radio-Canada ont interrompu notre assemblée pour faire des entrevues, si bien que nous avons dû demander aux journalistes et invités de quitter la salle afin de poursuivre nos activités.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Raphaël fait la lecture de l'ordre du jour.

Deux points sont ajoutés à Divers :

- Don d'ustensiles
- Banc sur la rue Sirois

Caroline Gay propose l'adoption de l'ordre du jour et James Caveen seconde.

5. Adoption du PV du 8 novembre 2018

Proposé par : Raphaël

Appuyé par : James Caveen

6. Suivis au PV

DUC (Déclaration d'urgence climatique)

- Mme Patricia Posadas nous a fait parvenir le document de travail déposé à la greffière lors du conseil municipal du 19 novembre 2018. Ce document contient 65 propositions touchant 6 axes majeurs et deux actions prioritaires, il vise la transition écologique.
- Les 6 axes visent le transport, l'urbanisme, la sécurité alimentaire, la gestion des déchets et le recyclage, la participation citoyenne et l'éducation.
- Les 2 actions prioritaires sont :
 - Organiser un colloque ou un forum avec les citoyen.nes et les organismes du milieu pour dynamiser la concertation

- Mettre rapidement sur pied un comité chargé de planifier la transition et nommer un ou une responsable à la Ville de Rimouski pour porter ce dossier. Prévoir un espace virtuel sur le site web de la Ville et des espaces réels dans la ville pour mettre en place et faire connaître les différentes actions.

Cuisines collectives

- La personne n'était pas disponible pour venir faire une présentation à l'assemblée citoyenne.

7. Centrale de location vs Ici St-Robert : La Corporation des loisirs de St-Robert en mode solutions!

Caroline Gay, présidente de la Corporation des loisirs nous présente ce point.

À compter de janvier 2019, toutes les réservations de salles dans les centres communautaires seront gérées par une centrale de location. Le but de cette nouvelle pratique est de standardiser les tarifs de location et de faciliter la recherche de salles disponibles dans les 12 centres communautaires.

Il y aura un tarif préférentiel 25% pour les organismes à but non lucratif.

Comme ICI St-Robert n'est pas un organisme à but non lucratif reconnu par la ville, il ne pourra bénéficier du tarif préférentiel, ni de la gratuité.

Afin de pouvoir bénéficier de la gratuité, comme avant, Caroline nous propose 4 options :

Option 1

Devenir un sous-comité de la Corporation des loisirs. Pour cela, ICI doit respecter le protocole d'entente Ville/corpo et nommer une personne pour siéger au CA de la Corpo.

Option 2

S'associer avec la Corpo pour des activités spécifiques telles la Fête des récoltes, les cuisines collectives. Cependant les assemblées citoyennes demeurent payantes.

Option3

Obtenir le statut d'Organisme à but non lucratif. On aura un taux préférentiel mais pas de gratuité.

Option4

Faire une demande de gratuité au conseil municipal

Après discussion sur les options, les personnes présentes à l'assemblée proposent de faire une demande à la ville de reconnaître les comités citoyens et les assemblées citoyennes comme une entité pouvant bénéficier d'une gratuite de location pour tenir ses rencontres.

Proposé par : Suzanne Perron

Appuyé par : James Caveen

8. Rapports des comités actifs

Comité zone 30

Les personnes du comité se sont rencontrés le 20 novembre et se sont répartis le travail pour la présentation d'un mémoire à la Ville de Rimouski.

Comité d'information et communication

Ce comité se réunit régulièrement pour préparer les assemblées citoyennes.

Comité cour d'école

Les membres du comité ne se sont pas réunis mais l'aménagement de la cour d'école a été repris par le CÉ de l'École de l'Aquarelle.

Actuellement un budget de 100,000\$ est disponible et le plan d'aménagement va bon train.

Comité serres solaires passives

Un nouveau comité a été formé pour s'occuper de ce dossier. Elizabeth souhaiterait faire partie du comité avec Raphaël et Jérôme.

9. Prise de décision concernant le moment des prochaines assemblées

James nous informe que très peu de personnes ont répondu au sondage. Il est proposé de relancer le sondage.

10. Activité : Vœux du Nouvel An

Cette activité se fera en collaboration avec la Corporation des loisirs et Jocelyn Pelletier, notre conseiller municipal. Elle aura lieu le jeudi 10 janvier à la grande salle du centre communautaire de 18 h à 20 h. Claire va s'occuper de faire une demande de permis de consommation de boisson.

Il est suggéré de faire une invitation aux citoyennes et citoyens via le journal l'Avantage.

11. Le Café du quartier

Claire Dubé nous informe que le prochain Café du Quartier aura lieu le 20 décembre pour un 5 à 7.

12. Divers

Colombe Michaud nous a fait un don d'ustensiles. Claire propose de lui envoyer une lettre de remerciement.

Arlène Cotton propose de faire une demande à la ville pour installer un banc dans la côte Sirois du côté du parc Lepage. L'assemblée seconde.

13. Thème et date de la prochaine assemblée

Étant donné qu'il y aura les Vœux du Nouvel An en janvier, la prochaine assemblée est prévue pour le mardi 12 février à 19 h.

14. Levée de l'assemblée

James propose la clôture de l'assemblée